



AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F)

Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture
Titulaire ou contractuel

Un territoire et une collectivité à taille humaine

À seulement 20 minutes de Lyon, niché sur les rives du Rhône, au pied du parc naturel régional du Pilat, à moins de 2 heures de la montagne et moins de 3 heures de la mer, notre territoire bénéficie d'une localisation idéale.

Que vous soyez amateur de sport et de nature, de musique jazz, de vins ou de gastronomie, de monuments et sites historiques, ou simplement à la recherche du bon équilibre, Vienne Condrieu, c'est le bon plan !

Vienne Condrieu Agglomération est une structure intercommunale résolument ouverte, dynamique et engagée dans sa mission de service public auprès de ses 30 communes et ses 92 000 habitants. Notre équipe, composée de 480 agents passionnés, est en action avec 16 directions aux compétences larges qui ont le goût du travail ensemble.

À Vienne Condrieu Agglomération, nous sommes force d'innovation pour rendre notre territoire plus attractif et respectueux de l'environnement, pour rendre la vie de nos habitants encore plus douce et agréable. Rejoignez-nous dans cette belle aventure !

Le profil recherché

- DE auxiliaire de puériculture indispensable (ou certificat d'aptitude aux fonctions d'AP ou diplôme professionnel d'AP)
- Vous êtes titulaire de la fonction publique ou contractuel(le),
- Vous disposez d'aptitudes à la communication (techniques d'écoute active, de communication et d'observation),
- Vous disposez d'un fort esprit d'équipe,
- Vous êtes patient(e), rigoureux(se) et avez une conscience professionnelle dans le domaine éducatif, hygiène, sécurité et entretien,
- Vous êtes respectueux(se) du secret professionnel et disposez d'un grand sens d'adaptabilité,

Infos complémentaires et bonnes raisons de nous rejoindre

➤ Sens de la mission :

- Satisfaire l'intérêt général
- Travailler sur un territoire dynamique

➤ Conditions de recrutement :

- Type de recrutement : titulaire ou contractuel
- Poste à pourvoir en septembre 2025
- Cycle de travail : 36 h ou 37 h 30 hebdomadaire

➤ Conditions de travail :

- Horaires variables selon planning
- Congés imposés pendant les périodes de fermeture (4 semaines / an)
- Réunions d'équipe et analyse de la pratique en soirée

➤ Autres avantages

- Tickets-restaurant
- CNAS
- Mesures en faveur de la protection sociale et de la santé
- Forfait Mobilité Durable (vélo, covoiturage)
- Participation à l'abonnement transports publics

Les missions de l'auxiliaire de puériculture

Au sein d'un des 16 EAJE de l'Agglo, vous êtes en responsabilité des missions suivantes :

- **Accueillir et accompagner l'enfant et ses parents :** établir une relation de confiance, écouter, rassurer et transmettre ;
- **Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être de tous les enfants :** aménager l'espace de vie en respectant les règles de sécurité, analyser et répondre aux besoins affectifs, physiologiques et matériels, participer à l'accueil inclusif, concilier la dimension individuelle et collective de l'accueil, réaliser des soins d'hygiène, entretenir l'environnement proche de l'enfant, suivre et appliquer les protocoles de santé.
- **Aider l'enfant dans la progression de son autonomie :** participer à l'acquisition du langage, favoriser la découverte, l'exploration et les expériences, organiser, animer et adapter des activités d'éveil aux enfants et aux aléas de la journée dans le respect du projet d'établissement ;
- **Participer à la vie de la structure :** participer aux réunions d'équipe, contribuer à la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique, transmettre les informations, travailler en équipe, participer à l'analyse de la pratique, accueillir et former des stagiaires.

Le service Petite Enfance

Vienne Condrieu Agglomération s'est engagée au travers de son nouveau schéma petite enfance à poursuivre sa politique petite enfance dynamique, en parfaite adéquation avec les enjeux d'un secteur en pleine mutation et à la veille de la création d'un SPPE.

Offrir aux familles le choix et la diversité des modes d'accueil tel est l'un des axes forts de ce schéma en maintenant l'équilibre accueil collectif/accueil individuel mais aussi établissements publics et établissements privés. Cela permet de faire face à la forte demande des familles, cette diversité de l'offre s'accompagnant d'un souci de maintenir une qualité dans l'accueil proposée.

C'est ainsi que le territoire propose un maillage équilibré composé de 16 EAJE publics, 9 RPE et 10 micro-crèches privées

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **au plus tard le 18 avril 2025** à : recrutement@vienne-condrieu-agglomeration.fr